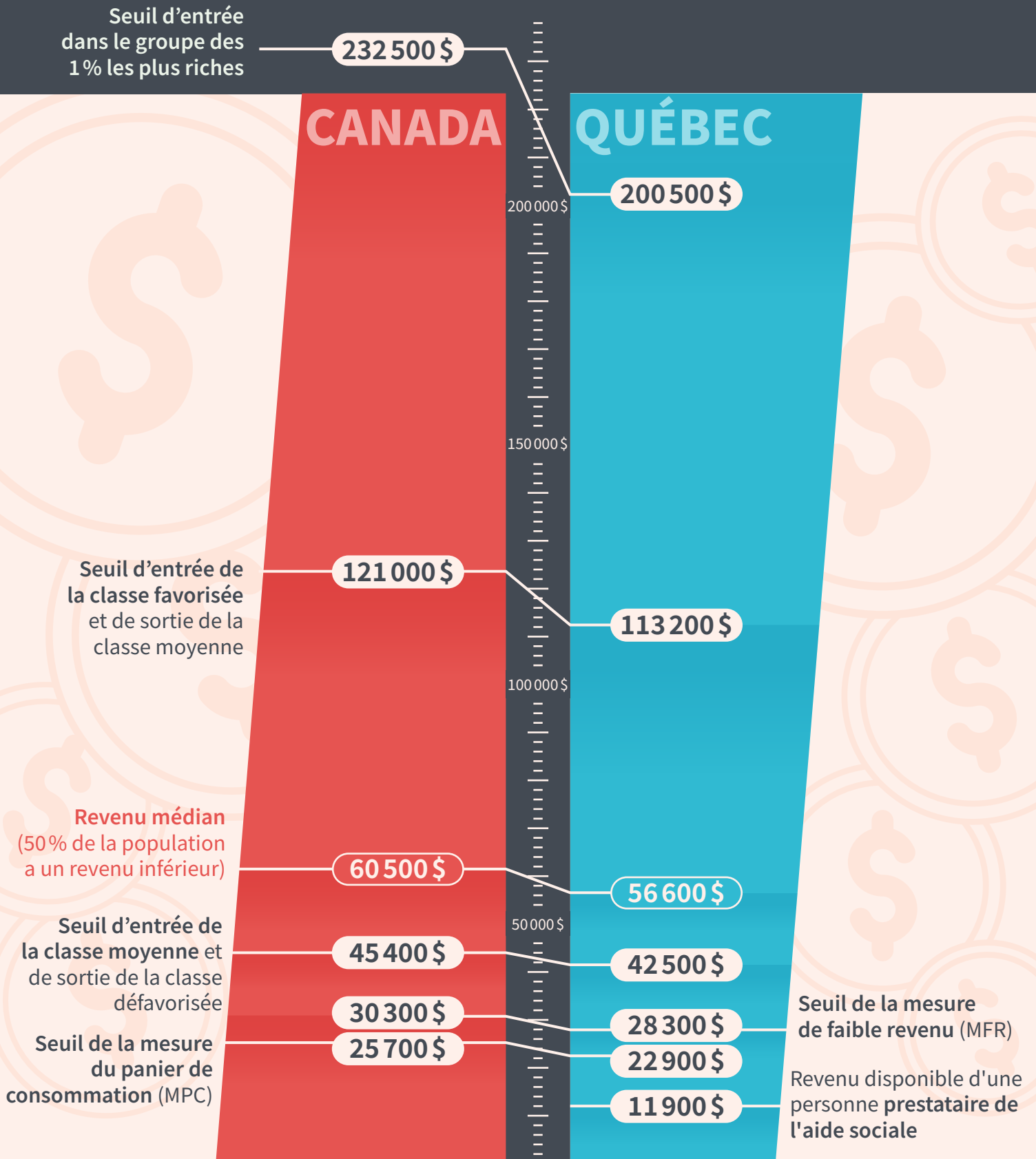


Échelle de revenu 2023



Sources

- Calculs de l'Observatoire québécois des inégalités basée sur les tableaux 11-10-0193-01, 11-10-0056-01 et 11-10-0066-01 de Statistique Canada.
- Outils de calcul du revenu disponible 2023 du Ministère des Finances du Québec pour le revenu disponible d'une personne prestataire de l'aide sociale.

Notes

- Basé sur le revenu après impôt ajusté. Le revenu ajusté correspond à la somme des revenus de tous les membres d'un ménage divisé par la racine carrée de la taille de ce ménage;
- Le seuil d'entrée dans le groupe des 1% les plus riches est basé sur le revenu après impôt et gains en capital;
- La classe moyenne est définie comme étant les personnes dont le revenu après impôts se situe dans l'intervalle de 75 % à 200 % du revenu médian ajusté;
- Le seuil de la MPC est celui pour une personne vivant dans un centre urbain de 100 000 à 499 999 habitants au Québec ou en Ontario (Canada) ;
- Les montants ont été arrondis au multiple de 100 le plus proche.